



GLOBAL
ACCELERATOR

L'ACCELERATEUR MONDIAL POUR L'EMPLOI ET LA PROTECTION SOCIALE ET DES TRANSITIONS JUSTES

Qu'est-ce que l'Accélérateur mondial ?

L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes est une **initiative du Secrétaire général des Nations Unies** lancée en septembre 2021 pour aider les pays à faire face aux crises multiples, accélérer la reprise économique tout en investissant dans le développement social et la transition écologique, et se préparer aux défis actuels et de demain (formalisation, emploi des jeunes, égalité du genre, transition écologique, économie numérique, etc.).

L'Accélérateur mondial vise à appuyer la création de **400 millions** d'emplois décents¹, l'extension de la protection sociale aux **4 milliards d'êtres humains** qui en sont aujourd'hui exclus, et à faciliter des transitions « justes » **pour tous**. En plaçant l'objectif d'un emploi décent et de la protection sociale universelle au cœur des politiques de relance et de transition, l'Accélérateur mondial entend instaurer une nouvelle ère de prospérité partagée, de paix durable et de justice sociale.

Cette initiative multipartite est aussi un moyen de mettre en place une forme de **coopération multilatérale** plus efficace et mieux coordonnée – un impératif pour faire face aux crises actuelles et futures. L'Accélérateur mondial est soutenu par le système des Nations Unies, le G7 et le G20, le fonds des Nations Unies pour les ODDs, des banques publiques de développement et des Etats membres des Nations Unies. L'Organisation internationale du Travail (OIT) coordonne sa mise en œuvre opérationnelle avec la participation du PNUD, UNICEF et d'autres agences.

Trois piliers pour accélérer l'action :

1. Des stratégies et politiques nationales intégrées

L'Accélérateur mondial aide les pays à mettre en œuvre des politiques intégrées pour créer des emplois productifs et instaurer une protection sociale universelle, de manière à favoriser, d'une part, des transitions justes, et d'autre part, un cercle vertueux de croissance économique, de génération de recettes publiques et de réinvestissement dans des secteurs clés.

2. Des stratégies nationales de financement intégrées

Un appui est apporté pour élaborer et opérer des stratégies de financement utilisant toute la gamme des sources de financement disponibles (recettes fiscales, cotisations de sécurité sociale, aide publique au développement, réduction ou restructuration de la dette, investissements privés).

3. Une coopération multilatérale renforcée

Une coalition de pays (gouvernements, partenaires sociaux et société civile) et d'autres parties prenantes (dont les Nations Unies et les institutions financières internationales) harmonise son action et unit ses forces pour mettre en place l'Accélérateur et faire avancer la justice sociale.

Un dispositif d'appui technique (DAT) facilite la mise en œuvre de l'Accélérateur

¹ Incluant la formalisation des emplois existants



Comment l'Accélérateur fonctionne-t-il dans les pays ?

- L'Accélérateur mondial est **pertinent dans des pays déjà engagés sur la voie de l'emploi décent, la protection sociale universelle**, la formalisation des entreprises et des emplois, la transition écologique et les égalités de genre, mais qui font face à **des défis de taille** comme la persistance de l'économie informelle, le sous-emploi des jeunes et des femmes, l'insuffisance des financements pour la protection sociale et le faible taux de couverture, la pauvreté et les inégalités sociales.



- La mise en œuvre de l'Accélérateur s'appuie sur une **feuille de route nationale** guidée par le gouvernement et cocrée par les ministères concernés, les partenaires sociaux, la société civile, les institutions publiques pertinentes, la coopération bilatérale et multilatérale, les agences des Nations Unies, le FMI et les banques multilatérales de développement.
- Cette feuille de route **identifie des secteurs de l'économie créateurs d'emplois décents**, tels que les énergies renouvelables, le secteur des soins et du numérique, l'agro-industrie, l'artisanat, la préservation de l'environnement, la gestion des déchets, les infrastructures durables ou encore les transports.
- Elle identifie aussi les besoins d'investissement en matière de **protection sociale** pour parvenir à une couverture universelle de la protection sociale et à l'adéquation des prestations tout au long du cycle de vie, grâce à des systèmes de protection sociale solides, réactifs aux chocs et durables.
- Elle vise à appuyer la formulation ou l'amélioration, la mise en œuvre et le financement de **projets d'investissements de l'Etat** et le développement de chaînes de valeur, permettant la création d'emplois formels et la formalisation des emplois informels existants, tout en mettant en œuvre les politiques nationales portant sur la formalisation, l'accès à la protection sociale pour tous, l'emploi et la formation professionnelle des jeunes, l'égalité des genres et la transition écologique.
- Une **stratégie nationale de financement** pour l'Accélérateur peut être basée sur le réaligement des

investissements, sur les projets et programmes existants pour s'assurer qu'ils accordent une priorité à la création d'emplois décents, à la protection sociale universelle et aux transitions justes. Cela peut également nécessiter la mobilisation de nouvelles ressources en réaffectant les budgets existants, en améliorant la gestion des finances publiques et en explorant de nouvelles recettes publiques provenant des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Les ressources internationales et nationales (publiques et privées) peuvent être complétées par un appui technique et financier des Nations Unies et des partenaires au développement, des banques publiques de développement et des investisseurs privés. La stratégie nationale de financement doit être basée sur ou reflétée dans le cadre de financement national intégré (INFF).

- Le design, la mise en œuvre et le financement de l'Accélérateur suppose une **coordination des acteurs**: les ministères en charge de l'économie, du plan, des finances, du travail et de l'emploi, de la formation professionnelle, de la protection sociale, de l'environnement, de l'artisanat, de la transformation de l'économie informelle, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; les organisations d'employeurs et de travailleurs, et plus largement la société civile ; les banques publiques de développement, la coopération bilatérale et les agences des Nations Unies.
- La mise en place de l'Accélérateur suppose aussi un **engagement fort de l'Etat** au plus haut niveau, ce qui facilitera aussi la coordination des acteurs. La feuille de route nationale devrait être portée par le Président de la République ou le Chef du Gouvernement auprès des instances internationales (Assemblée générale des Nations Unies, ECOSOC, Conférence des Parties, Conférence internationale du Travail, Réunions de printemps et Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, Coalition mondiale pour la Justice sociale).

Comment les Nations Unies appuient-elles l'Accélérateur ?

- Les Nations Unies, en collaboration avec d'autres agences partenaires, offrent un appui technique sur les **trois piliers pour accélérer l'action**.
- Les Nations Unies ont mis en place un **dispositif d'appui technique (DAT)** qui accompagne les pays en matière de conception et de mise en œuvre de la feuille de route nationale pour l'Accélérateur, du montage de programmes, de leur mise en œuvre, et de leur financement.
- Le DAT est présentement **coordonné par le BIT, le PNUD et UNICEF** et comporte d'autres agences partenaires. Il développe des outils, mobilise un soutien politique et des ressources financières pour la mise en œuvre de l'Accélérateur mondial. En s'appuyant pleinement sur les mécanismes existants,



le DAT développera également un réseau d'experts pour soutenir la mise en œuvre au niveau des pays selon les besoins.

- Le **cœur de la DAT se situe au niveau pays**, où les agences des Nations Unies et d'autres partenaires soutiennent les gouvernements pour accélérer les progrès en matière d'emploi et de protection sociale. La grande majorité des ressources soutiendra le travail à ce niveau.
- Sur la base des politiques nationales existantes et des programmes en cours, le DAT appuie les pays dans l'identification de défis et **points d'entrée** sectoriels ou thématiques sur lesquels ancrer l'Accélérateur et sous le leadership du gouvernement et avec la participation des partenaires sociaux et de la société civile. Il coordonne la **cocréation d'une feuille de route nationale** qui sert de base au développement d'un programme conjoint réunissant les ministères concernés, partenaires sociaux, société civile, institutions publiques, agences des Nations Unies, coopération bilatérale, banques de développement et investisseurs privés.
- Sur la base des cadres nationaux de financement intégrés (INFFs), le DAT appuie les pays à **accroître les ressources et investissements publics et privés** pour mettre en œuvre la feuille de route nationale. Il promeut aussi un meilleur alignement des flux financiers actuels aux objectifs de développement durable (ODD) et à la justice sociale.
- L'instance de coordination mondiale du DAT jouera également un rôle **pour mesurer l'impact de l'Accélérateur** et rendra compte à une instance de gouvernance (Global Coalition) à travers un bilan annuel de la situation en matière d'emploi, de protection sociale et de transitions justes, y compris les besoins de financement.

Pourquoi les partenaires techniques et financiers devraient investir dans l'Accélérateur mondial ?

- L'Accélérateur mondial permet aux partenaires techniques et financiers d'investir dans des projets avec un **retour sur investissement** économique, social et environnemental, contribuant ainsi aux ODDs, à la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris et à la réduction des risques systémiques. Il contribue ainsi à des changements structurels avec un effet cliquet qui force la marche en avant.
- L'Accélérateur mondial permet aux partenaires d'augmenter **l'efficacité de leur aide** en évitant la dispersion et la redondance, au travers d'une feuille de route commune qui structure une demande nationale cohérente.
- L'Accélérateur mondial permet aux partenaires de **prioriser leurs contributions techniques et financières** en fonction de leurs objectifs stratégiques. Par exemple l'Accélérateur contribue dans de

nombreux pays à plusieurs priorités et secteurs des NDICIs de l'Union Européenne.

- L'Accélérateur mondial s'appuie sur la **contribution simultanée** de plusieurs agences des Nations Unies, partenaires techniques et banques de développement, ce qui permet de réduire les risques et d'accroître les synergies.
- L'Accélérateur mondial requiert un **engagement politique national de haut niveau**, ce qui à la fois facilite la coordination des institutions partenaires, et motive l'obtention de résultats tangibles.
- L'Accélérateur s'appuie sur un **cadre de résultats commun** qui permet un alignement d'un grand nombre de projets de développement et d'investissements aux objectifs de l'Accélérateur ainsi que des priorités nationales, et la consolidation des résultats. Les partenaires qui s'alignent sur l'Accélérateur peuvent gagner en visibilité dans le cadre de la Coalition Mondiale pour la Justice Sociale qui se réunira régulièrement.
- L'Accélérateur promeut **des stratégies de financement pérennes** s'appuyant principalement sur la mobilisation de ressources domestiques. L'appui financier international n'est donc que temporaire et permet de d'activer les investissements à l'atteinte de la justice sociale.



Quel est le niveau requis de financement ?

- Les partenaires sont invités à appuyer les investissements prioritaires du pays qui peuvent se chiffrer en **centaines de millions de dollars** en fonction des secteurs choisis et de l'ambition du pays. Les investissements prioritaires devraient donc être inscrits dans les accords de coopération entre l'Etat et les partenaires, que cela soit les NDICI de l'Union Européenne, ou les accords de prêts avec les banques publiques de développement.
- En outre les partenaires sont invités à appuyer la mise en place du DAT. Le budget total du DAT est estimé à 600 millions de USD pour appuyer la mise en place de l'Accélérateur dans une trentaine de pays. Ce budget couvre les besoins de coordination de l'Accélérateur mondial, le développement d'outils communs, le suivi et l'évaluation de l'initiative, la diffusion des bonnes pratiques et le soutien d'un réseau d'expertise inter



systèmes s'appuyant sur et renforçant les structures existantes (environ 10 % du budget total). Il couvre également les équipes des Nations Unies déployées dans les pays et les bureaux régionaux pour soutenir la mise en œuvre de l'Accélérateur au cours des quatre prochaines années (environ 90 % du budget total).

- Au niveau national, le DAT jouera un **rôle de catalyseur** pour mobiliser des financements publics et privés. Par ailleurs, il orientera et complétera les grands programmes de coopération pour le développement – les initiatives d'appui budgétaire et d'allégement de la dette notamment – dont il maximisera l'efficacité.
- Le financement de la DAT peut se faire par le biais d'une contribution au **Fonds commun des Nations Unies pour les ODD**, qui ouvrira une fenêtre de financement sur l'Accélérateur. Le financement de la DAT peut également se faire par le biais de projets des Nations Unies dans les pays ou au niveau régional et au niveau mondial.
- Enfin, les partenaires sont invités à **promouvoir l'Accélérateur mondial** au sein du G7, du G20, de l'Assemblée générale des Nations Unies, des conseils d'administration des institutions financières internationales et des agences des Nations Unies, du Sommet Finance en commun et d'autres forums.

Quels sont les critères et le processus pour participer, en tant que pays, à l'Accélérateur mondial ?

- Les pays peuvent rejoindre l'Accélérateur mondial en tant que « pathfinder », qui devraient idéalement en faire partie, devenir un pays pathfinder nécessite un **engagement de haut niveau de la part du gouvernement**. En effet, la création à grande échelle d'emplois décents, l'extension de la protection sociale à tous les exclus actuels, la transformation structurelle de l'économie (transition verte et numérique, formalisation) tout en assurant des transitions justes pour tous, nécessitent un travail en commun, une approche holistique et la coordination de nombreux ministères, institutions publiques, entreprises privées, partenaires sociaux et société civile. Seul le chef de l'État ou du gouvernement peut engager des réformes de cette ampleur. Les pays souhaitant devenir membres de l'Accélérateur doivent s'assurer un soutien politique au plus haut niveau. Cet engagement peut être pris par le biais **d'une lettre officielle adressée au Secrétaire général de l'ONU**.
- De plus, les pays qui participent à l'Accélérateur s'engagent à promouvoir ou appuyer sa mise en œuvre sur la base de la Stratégie² développée par les Nations Unies. Cela inclut le développement et la mise en

œuvre, au travers du dialogue social tripartite, **des stratégies, politiques et programmes intégrés pour les transitions justes**, permettant de créer un grand nombre d'emplois verts et décents, d'étendre la protection sociale à tous ceux qui ne sont pas encore couverts, de mettre en place des actions de formation professionnelle massive, d'appuyer la création et la transformation des unités de production en entreprises durables, et de favoriser l'organisation des travailleurs et employeurs, ainsi que l'inclusion des personnes vulnérables.

- Les pays devraient systématiquement ajouter des **dimensions sociales et environnementales** aux projets d'investissements (agriculture, artisanat, industrie, transports, énergie, etc.), tel que l'accès à la protection sociale, la transition écologique, la transformation numérique, l'égalité des genres, qui parfois manquent dans la formulation initiale.



- Les pays qui participent à l'Accélérateur doivent s'engager à la mobilisation de **ressources domestiques** pour la protection sociale, la formalisation et la création d'emplois décents, à moins qu'un tel effort ne soit déjà en cours.
- Ils devraient également créer ou renforcer un **mécanisme de coordination dédié** incluant les ministères concernés, les partenaires sociaux, la société civile, et placé à un niveau politique adéquat pour la conduite du changement (par exemple Cabinet).
- Les pays participants doivent également être prêts à **promouvoir les idées au cœur de l'Accélérateur** dans les forums mondiaux tels que l'Assemblée générale des Nations Unies, les conseils d'administration des institutions financières internationales et des agences des Nations Unies, le G7, les BRICS et d'autres forums.
- Et ils doivent être prêts à promouvoir l'expérience de leur pays sur les thèmes de l'Accélérateur tels que les politiques intégrées, le financement et la coordination des acteurs à travers **la coopération Sud-Sud**.

² Voir la Stratégie de mise en œuvre (Anglais) :

<https://unglobalaccelerator.org/resource/implementation-strategy-global-accelerator-jobs-and-social-protection-just-transitions>

Pour plus d'informations :
<https://www.unglobalaccelerator.org/>

Contactez-nous :
contact@unglobalaccelerator.org